

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 27 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-sept du mois de mai à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de LOUIN, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 21 mai 2025

20 présents + 4 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Lucette ROCHER, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Mattieu MANCEAU, Huguette ROUSSEAU, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Micheline REAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

4 pouvoirs :

- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU,
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Jacky JOZEAU,

Absents/Excusés : Maryse CHARRIER, Frédéric PARTHENAY, Viviane CHABAUTY, Hélène MARSAULT, Maryse BARIGAULT, Françoise RICHARD, Pascal BIRONNEAU, Sébastien FAURE.

Frédérique DAMBRINE a été élue secrétaire de séance

=====

DÉCHETS

Achat d'un camion pour la collecte des déchets

Le 9 novembre 2018, la CCAVT a opté pour la location de 5 ans d'un camion grue + ampliroll avec la société Ribgy capital.

Le camion a été livré en octobre 2020, pour une fin de contrat est prévue en octobre 2025.

En mars 2025, lors de la commission environnement, il a été proposé d'acheter le camion à l'issue de la location (inscrite au budget 2025), pour un montant total d'achat de 66 030 € TTC.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-5 et L. 5211-17 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ D'autoriser l'achat d'un camion grue + ampliroll suite à la fin de location prévus fin octobre 2025 pour un montant de 66 030 € TTC auprès de la société Rigby capital / UGAP
- ✓ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à cette cession.

Fait et délibéré, à Airvault, le 28 mai 2025
Et ont signé Le Président et La Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Frédérique DAMBRINE,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et le fait qu'il a été adressé au Tribunal administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé au service de la documentation juridique de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, pour compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

079-200041416-20250603-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-06-2025

Publication le : 03-06-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48